

POLITIQUE DE L'AMC

L'AVENIR DE LA MÉDECINE

En 1997, l'Association médicale canadienne (AMC) a entrepris une étude sur l'avenir de la médecine, orientée par deux prémisses : (1) le rythme du changement de l'exercice de la médecine que les médecins ont connu pendant le dernier quart du XX^e siècle accélérera inévitablement au cours du XXI^e siècle; (2) il est essentiel que la profession médicale se positionne de façon à orienter l'évolution future de l'exercice de la médecine.

Afin de préparer la profession à prévoir les défis de demain et à les relever, l'AMC a lancé un exercice de planification à moyen et à long termes (5 à 20 ans). Le présent énoncé de politique résume les résultats du premier volet de l'exercice : les définitions de travail de la santé, des soins de santé et de la médecine; une vision de l'avenir de la profession médicale; et les répercussions de cette vision sur les rôles des médecins. Le travail a été réalisé par un groupe consultatif de projet constitué d'experts qui a produit des documents d'information sur ces sujets et préparé le présent énoncé que nous soumettons à l'approbation du Conseil d'administration de l'AMC.

Définitions

Santé : état de bien-être physique, psychologique et émotionnel caractérisé en partie par l'absence de souffrance (expérience subjective) ou de maladie (anomalie pathologie) qui permet à une personne de chercher à atteindre ses principaux buts dans la vie et de fonctionner dans des contextes personnel, social et professionnel.

Soins de santé : activité qui vise avant tout à améliorer, maintenir ou appuyer le mieux-être physique, psychologique et émotionnel caractérisé par l'absence de souffrance et de maladie.

Médecine : à la fois un art et une science. Elle repose sur un ensemble de connaissances, de compétences spécialisées et de pratiques qui portent sur la santé et la pathologie des êtres humains. L'exercice de la médecine englobe les activités de soins de santé exécutées par des médecins, ou sous leur direction, au service des patients, et comprennent la promotion de la santé, la prévention des maladies, le diagnostic, le traitement, la réadaptation, les mesures palliatives, l'éducation et la recherche.

Une vision de l'avenir de la profession médicale

La médecine demeurera une profession vouée au service de l'humanité. Elle continuera de reposer sur les relations de confiance entre le patient et le médecin. Elle maintiendra avec intégrité les valeurs que constituent le respect de la personne, la compassion, la bienveillance et la justice. Elle tendra vers l'excellence et intégrera le progrès dans son art et sa science. Elle maintiendra des normes élevées d'éthique, de pratique clinique, d'éducation et de recherche afin de servir les patients. Elle encouragera l'apparition de communautés en bonne santé et de pratiques et de politiques de promotion du bien-être de la population. Elle démontrera sa capacité d'assumer sa responsabilité sociétale par l'autoréglementation et l'imputabilité. Elle participera activement à la prise des décisions qui portent sur les soins de santé et les politiques en la matière. Elle protégera son autonomie contre les forces et les événements qui peuvent compromettre son engagement primordial envers le mieux-être des patients.

Le rôle des médecins de demain¹

Même si la vision et les valeurs de la médecine persistent et demeureront stables, le contexte de l'exercice de la profession pour les médecins changera à mesure que la profession médicale réagira aux influences du système de santé et de la société. Ces changements auront en retour des répercussions sur les rôles des médecins.

Le rôle traditionnel du médecin a toujours été celui d'expert en médecine et de guérisseur. Ce rôle a consisté à diagnostiquer et à traiter des maladies et d'autres formes de souffrance, à reconforter ceux qu'il est impossible de guérir et à prévenir la maladie en conseillant les patients et prenant des mesures de santé publique. Même si ce rôle demeurera au cœur de l'exercice de la profession, l'évolution du contexte des soins de santé oblige les médecins à prendre en charge d'autres rôles pour appuyer leur rôle principal.

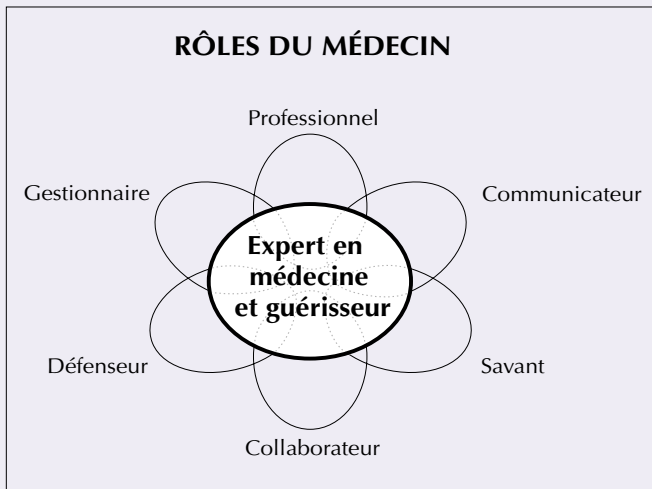
L'AMC propose les rôles suivants comme éléments essentiels de la pratique future de la médecine (voir les liens entre eux

© 2000 Association médicale canadienne. On peut sans permission, à des fins personnelles non commerciales, faire un maximum de 10 copies de ce politique, à condition de citer la source d'origine. On doit obtenir de la coordonnatrice des autorisations, Publications, AMC, une permission écrite pour toute autre utilisation, y compris la reproduction et l'entreposage dans un système de consultation ou de transmission, sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit.

Veuillez adresser la correspondance et les demandes d'exemplaires additionnels au Centre des services aux membres, Association médicale canadienne, 1867, promenade Alta Vista, Ottawa ON K1G 3Y6; cmamsc@cma.ca; tél : 888 855-2555 ou 613 731-8610 x2307; fax : 613 236-8864. En ce qui concerne la photocopie ou autre méthode reprographique, veuillez communiquer avec CANCOPY (Canadian Copyright Licensing Agency), au 6 Adelaide St. E., Ste. 900, Toronto ON M5C 1H6; tél : 800 893-5777.

La version électronique des politiques de l'AMC est versée sur le site Web de l'Association (AMC En direct, adresse www.cma.ca/inside/-f/policybase).

à la figure 1). Même si aucun médecin ne jouera tous les rôles simultanément, les médecins devraient tous avoir les compétences fondamentales nécessaires pour participer aux activités de chacun d'entre eux.



- **Expert en médecine et guérisseur** : Les médecins ont toujours été reconnus pour leur rôle d'expert en médecine et de guérisseur : c'est la caractéristique qui définit leur pratique et émane de la vaste assise de savoir sur laquelle repose la médecine, et de son application par l'art conjugué à la science. Le leadership continu des médecins dans la prestation des soins médicaux et des soins de santé de demain repose sur cette compétence spécialisée en médecine.
- **Professionnel** : Il faut redoubler d'efforts pour réaffirmer les principes de la profession médicale, et notamment maintenir son savoir et ses connaissances spécialisées sans pareils, maintenir des niveaux élevés de pratique, ainsi qu'un engagement envers les valeurs sous-jacentes que sont la bienveillance, les services et la compassion. La profession médicale de demain doit continuer à établir des normes de soins comportant des possibilités d'évaluation continue de la compétence afin de demeurer une discipline autoréglémentée crédible qui mérite le respect et la confiance de la population.
- **Communicateur** : On insistera de plus en plus sur la capacité de réunir et de diffuser des renseignements médicaux de façon compatissante et bienveillante, d'établir un partenariat avec les patients lorsqu'on prépare des protocoles de traitement et de fournir des renseignements importants sous forme de conseils et d'activités de promotion de la santé. Comme toujours, la relation patient-médecin demeurera primordiale avec les caractéristiques essentielles que sont la compassion, la confidentialité, l'honnêteté et le respect.
- **Savant** : L'érudition sous-entend la création de savoir nouveau (recherche), son application uniforme (pratique clinique) et son transfert à des tiers (éducation). C'est ce lien solide avec la science médicale et la volonté des médecins d'adopter le caractère savant de

l'exercice de la profession que l'on relie étroitement à leurs rôles de professionnel et d'expert en médecine.

- **Collaborateur** : Des équipes interdisciplinaires fourniront de plus en plus de services de santé dans tout le continuum des soins, depuis les activités de promotion de la santé jusqu'à la prestation de soins palliatifs, en passant par la prise en charge de maladies graves et même mortelles. Comme collaborateurs, les médecins doivent reconnaître les fonctions essentielles d'autres professionnels de la santé et respecter leur contribution unique à la prestation de soins de santé axés sur le patient.
- **Défenseur** : À mesure qu'augmenteront la complexité du secteur de la santé et son interdépendance à l'égard d'autres secteurs de la santé, il sera essentiel que les médecins jouent un rôle plus important de défenseur de la santé. Les activités de défense pourront porter sur la promotion de la santé de l'individu et de la famille dans le contexte de la pratique, et aussi sur la promotion d'une amélioration de l'état de santé à l'échelon communautaire plus général.
- **Gestionnaire** : Pour dispenser des soins de qualité, les médecins de demain devront gérer efficacement les ressources à l'échelon de la pratique individuelle, à celui de l'établissement de santé et dans le contexte du système global de soins de santé.

Pour s'acquitter de ces rôles et participer à la communauté en tant que membres à part entière de la société, les médecins doivent mener une vie équilibrée.

Les médecins peuvent parfois être déchirés entre ces rôles. Le Code de déontologie de l'AMC leur indique les principes fondamentaux de l'éthique professionnelle à suivre face à de tels conflits.

Conclusion

L'AMC a élaboré cette vision de l'avenir de la médecine et des rôles des médecins de demain afin d'aider chaque médecin et organisation médicale à prévoir les défis des 20 prochaines années et à se préparer à les relever. La vision présente à la profession les critères d'évaluation des changements proposés de l'exercice de la profession et réaffirme les valeurs fondamentales de la médecine qu'il faut maintenir dans tout nouveau système qui fera son apparition.

L'AMC invite d'autres organisations, médicales ou non, à formuler leurs commentaires au sujet de cet énoncé de politique et de ses répercussions sur la santé et les soins de santé. L'AMC se réjouit des possibilités de dialoguer avec d'autres intervenants sur les façons possibles d'améliorer le système de santé pour le bénéfice des patients de demain et de la société en général.

¹La section est redevable aux travaux du projet Formation des futurs médecins de l'Ontario (FFMO) qui a reçu l'appui du groupe Associated Medical Services, des facultés de médecine de l'Ontario et du ministère de la Santé de l'Ontario, ainsi que du Projet canadien d'éducation des médecins spécialistes (ProMEDs 2000) du Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada.